

**PROCES VERBAL SUCCINCT  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2009**

----

Affiché le 25 septembre 2009

**APPROBATION DES PROCES-VERBAUX N° 8 ET 9 DES CONSEILS MUNICIPAUX  
DU 30 MARS 2009 ET 24 JUIN 2009**

*Le Conseil municipal, par 34 voix et 1 abstention, approuve le PV n°8*

*Le Conseil municipal, par 31 voix et 4 abstentions, approuve le PV n°9*

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL DEVANT  
SIEGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE HOSPITALIER  
DE DOURDAN.**

*Le Conseil municipal par 28 voix désigne M. Gilles BAUDOUIN comme représentant du Conseil Municipal devant siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier de Dourdan.*

**EXONERATION DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES  
POUR LES TERRAINS AGRICOLES EXPLOITES SELON LE MODE DE  
PRODUCTION BIOLOGIQUE**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte cette proposition d'exonération, pour une application au 1er janvier 2010.*

**BUDGET PRINCIPAL : DECISION MODIFICATIVE N°1**

*Le Conseil municipal, par 31 voix Pour et 4 abstentions, approuve la décision modificative n° 1*

**BUDGET ASSAINISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE N°1**

*Le Conseil municipal, par 31 voix Pour et 4 abstentions, approuve la décision modificative n° 1*

**REMBOURSEMENT DE FRAIS EXCEPTIONNELS**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le remboursement des dépenses avancées dans le cadre des dispositions d'urgence prises pour rapatrier les enfants et les accompagnateurs traumatisés par le drame survenu le 1<sup>er</sup> août 2009 à Argentières*

**SUBVENTION SUD ESSONNE GATINAIS INITIATIVE**

*Le Conseil municipal, par 31 voix Pour et 4 Abstentions, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec l'association Sud Essonne Gâtinais Français Initiative et le versement d'une subvention.*

**DEMANDE DE SUBVENTION AQUEx 2009**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de mandater le SIARE pour présenter le dossier AQUEx.*

**CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE ET D'UNE STRUCTURE MULTI-ACCUEIL - ZAC DE GUINETTE : MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le versement de la part du montant de l'indemnisation fixée pour chaque concurrent ayant remis une offre complète et conforme au règlement du concours, approuve le choix du lauréat proposé par le jury constitué par le Cabinet ADV, architecte, autorise Monsieur le Maire à signer un contrat de maîtrise d'œuvre ainsi que tous les documents s'y rapportant, à déposer un permis de construire et à signer toutes les pièces s'y rapportant, approuve l'autorisation de programme modifiée, et autorise la constitution de dossiers de demande de subvention, auprès du Conseil Régional, du Conseil Général et de la Caisse d'Allocations Familiales.*

**TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DIVERS DE VOIRIE – SIGNATURE DU MARCHE**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à signer un marché avec les entreprises qui seront retenues à l'issue de la procédure d'appel d'offres ouvert et à signer tous les documents s'y rapportant.*

**EGLISES SAINT GILLES, SAINT BASILE : TRAVAUX DE REHABILITATION – DEMANDES DE SUBVENTIONS, SIGNATURES DE LA CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE ET DE LA CONVENTION DE MAITRISE D'ŒUVRE ET SIGNATURES DES MARCHES**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le programme de travaux réalisé par l'architecte en chef des Monuments Historiques, et l'enveloppe prévisionnelle affectée à cette opération. Il autorise Monsieur le Maire à constituer le dossier de subvention de l'Etat et du Conseil Général de l'Essonne, dit que le montant total de la dépense afférent à cette opération, sera inscrit au budget de la Ville, et autorise Monsieur le Maire à signer une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec l'Etat ainsi que tous les documents s'y rapportant.*

**FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES – SIGNATURE DU MARCHE**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à signer un marché avec les entreprises retenues et à signer tous les documents s'y rapportant.*

**CENTRE SOCIAL JEAN-CARMET : DEMANDE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE (CLAS)**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à solliciter le comité départemental des CLAS afin d'obtenir des subventions, et à signer tous les actes afférents.*

**CENTRE SOCIAL JEAN-CARMET : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'ACTION : « ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE »**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à solliciter la CAF de l'Essonne pour toute subvention permettant la mise en œuvre des actions dans ce cadre et à signer tous les actes afférents.*

**SOLLICITATION DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES ET DE L'ETAT :  
REPONSE A APPEL A PROJETS - THEME ENFANCE**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'ensemble des actions qui la compose, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès des différents partenaires, certifie la prise en charge, par la commune du solde des opérations en cas de défaillance d'éventuels co-financeurs et à signer tous les actes afférents.*

**SOLLICITATION DU CONSEIL REGIONAL ILE DE FRANCE DANS LE CADRE DE  
L'APPEL A PROJETS : PROJETS DE SERVICES ET USAGES NUMERIQUES**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet « Etampes au futur, Etampes accessible » et les actions qui le composent, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès des différents partenaires, à signer tous les actes afférents et certifie, la prise en charge, par la commune du solde des opérations en cas de défaillance d'éventuels co-financeurs.*

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la répartition des subventions accordées aux associations locales ainsi que suit et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.*

<b>Associations</b>	<b>Subventions</b>
Les Boules Lyonnaises – Championnat de France Féminine	450 €
Trans Etampes Express 91 – atelier de modélisme ferroviaire de 15 demi-journées en juillet au centre aéré de Valnay	1.500 €
<b>TOTAL</b>	<b>1.950 €</b>

**CO-FINANCEMENT DE L'ACTION « DES QUARTIERS VERS L'EMPLOI, POUR  
UNE NOUVELLE MOBILITE » PORTEE PAR LA PLATEFORME MOBILITE  
SOLIDAIRE**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à cofinancer cette action par l'attribution d'une subvention au Pôle économique solidaire et l'autorise à signer tous les actes afférents.*

**RETROCESSION DE LA RUE JEAN ETIENNE GUETTARD ET DE SES  
DEPENDANCES**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le Classement dans le domaine public de la rue Jean Etienne GUETTARD et de ses dépendances, dit que les frais d'actes d'acquisition et de géomètre seront à la charge de la ville et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.*

**ALIGNEMENT ANGLE DE LA SENTE DES FONTAINES ET DE LA SENTE DU  
PRIURE : ACQUISITION DE LA PARCELLE AP N° 243**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée section AP n° 243, autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents et dit que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la commune.*

**APPROBATION DE L'EXTENSION DU CIMETIERE NOTRE DAME NOUVEAU**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'extension du cimetière Notre Dame Nouveau et autorise Monsieur le Maire à signer les actes afférents.*

**APPROBATION DU PRINCIPE DE MISE EN ŒUVRE D'UN DISPOSITIF DE GARANTIE SOCIALE DES RISQUES LOCATIFS DANS LE PARC LOCATIF PRIVE**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le principe de la mise en œuvre de ce dispositif sur la ville d'Étampes, en partenariat avec l'APAGL et autorise Monsieur le Maire à signer les actes afférents.*

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le tableau des effectifs.*